

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

PROGRAMMES RESIDENCES D'AUTEUR, ZOOM SUR ITINÉRAIRES JEUNESSE COLLÈGES

JOURNÉE INTERNATIONALE DES NUAGES À SAINT-SOUPPLETS



600 élèves allongés sur le terrain de foot observent et écrivent les nuages !

Créé le: 30/03/2022

Pendant sa résidence, l'écrivain Mathieu Simonet invite 600 élèves à un geste poétique et politique



Mardi 29 mars 2022, la circulation est interrompue à Saint-Soupplets pour permettre un geste poétique et politique : 600 élèves se mobilisent pour défendre le statut juridique des nuages.

[Pour en savoir plus...](https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/actualites/proteger-le-statut-des-nuages) (<https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/actualites/proteger-le-statut-des-nuages>)

Le maire de la commune était là. Il a co-signé la lettre qui part à l'ONU et l'Unesco. Les élèves, après s'être allon

gés sur le terrain de foot, ont écrit sur un bristol ce qu'ils ont vu dans les nuages. Ensuite, ils ont fait une chaîne humaine pour se passer la lettre pour l'ONU jusqu'à la boîte aux lettres du village, renouvelant le geste de la flamme olympique.

De nombreux journalistes étaient présents : France Inter, BFM, France TV, Presse locale. Ils ont pris le temps de s'installer l'après-midi entier au milieu des élèves, les interrogeant au hasard, questionnant Mathieu Simonet. Il semble que l'enjeu de la protection des nuages résonne fortement avec l'actualité. Un film documentaire est en cours de tournage.

Pour aller plus loin, voilà quelques articles et émissions à écouter

- France Inter : [Grand Angle](https://www.franceinter.fr/emissions/grand-angle) (https://www.franceinter.fr/emissions/grand-angle) (émission du 30 mars 2022)
- [France culture](https://www.franceculture.fr/emissions/l-invite-e-des-matins-du-samedi/mathieu-simonet) (https://www.franceculture.fr/emissions/l-invite-e-des-matins-du-samedi/mathieu-simonet) : L'écritain et ancien avocat Mathieu Simonet, qui, dans une démarche à la fois artistique et politique, milite pour la création d'un statut juridique des nuages et l'institution d'une "journée internationale des nuages" le 29 mars.
- [BFM](https://www.bfmtv.com/amp/paris/replay-emissions/bonsoir-paris/seine-et-marne-une-chaîne-humaine-pour-demander-l-inscription-des-nuages-au-patrimoine-de-l-unesco_VN-202203290511.html) (https://www.bfmtv.com/amp/paris/replay-emissions/bonsoir-paris/seine-et-marne-une-chaîne-humaine-pour-demander-l-inscription-des-nuages-au-patrimoine-de-l-unesco_VN-202203290511.html)
- [Article dans le Nouvel Obs](https://www.nouvelobs.com/tribunes/20220328.OBS56297/la-guerre-des-nuages-par-mathieu-simonet.html#modal-msg) (https://www.nouvelobs.com/tribunes/20220328.OBS56297/la-guerre-des-nuages-par-mathieu-simonet.html#modal-msg)

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un Projet Educatif, Artistique et Culturel (PEAC) avec le collège Nicolas Tronchon et les écoles de Saint-Soupplets, projet financé par la DRAC Ile-de-France, le Rectorat de Créteil et le Département de Seine-et-Marne.



La lettre du directeur de l'UNESCO en réponse à la demande des élèves :



Monsieur Stéphane
DECHAUVELLE
Maire
SAINT-SOUPPLETS

24 mai 2022

Secteur de la culture
Centre du patrimoine mondial

Réf: CLT/WHC/NOM/22/2898

Monsieur le Maire,

Au nom de la Directrice générale, je vous remercie pour votre courrier du 29 mars dernier, co-signé par les enseignants et les élèves de votre commune, proposant l'inscription des nuages sur la Liste du patrimoine mondial.

J'ai été ravi de vous accueillir le 1^{er} avril 2022 dans l'enceinte de l'UNESCO. J'espère que la visite guidée et la présentation sur le patrimoine mondial a plu aux élèves et leur a permis de mieux comprendre la Convention du patrimoine mondial et son fonctionnement.

Comme vous le savez, l'UNESCO considère que le rôle des jeunes, qui sont les décideurs de demain, est essentiel pour la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel. C'est pour cela que nous accordons une attention particulière aux demandes que nous recevons de leur part.

Concernant la demande d'inscription des nuages sur la Liste du patrimoine mondial et ainsi que cela avait pu être discuté avec votre délégation, malgré l'intérêt de votre démarche je suis au regret de vous confirmer qu'elle n'est pas recevable au regard des principes et procédures guidant la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, et ce, pour plusieurs raisons.

La première tient au caractère « mobile » des nuages. Les propositions d'inscription concernant le patrimoine mobilier ne peuvent en effet être prises en considération dans le cadre de cette Convention.

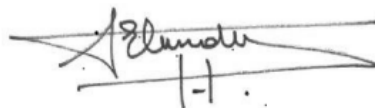
Chaque proposition d'inscription doit par ailleurs correspondre à un territoire géographique avec des limites clairement définies du site proposé pour inscription ce qui, là encore, semble incompatible avec la nature des nuages.

La dernière raison est d'ordre procédural : toute proposition d'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial doit être présentée par l'État sur le territoire duquel celui-ci se situe.

Les critères et les processus de propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial sont disponibles à la page suivante : <http://whc.unesco.org/fr/nominations/>.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
7, Place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France
T: +33 (0)1 45 68 11 36

En vous remerciant une nouvelle fois de votre démarche et de l'intérêt ainsi manifesté par les élèves de votre commune et vous-même pour le patrimoine mondial, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Lazare Eloundou Assomo
Directeur

